

David Wagner
Marc Baum
Députés

REÇU
Par Alif Christian, 14:35, 05/02/2021

Luxembourg, le 5 février 2021

Concerne : Question parlementaire relative à la sécurité des piétons à Luxembourg-Ville.

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Messieurs les Ministres de la Mobilité et de la Sécurité intérieure :

À la suite de la publication d'un audit très critique de 2015 sur la sécurité des piétons dans la capitale, nous nous permettons de poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres :

- 1) Sachant que selon le STATEC s'appuyant sur les chiffres fournis par la police (Regards 22 (11/2019)), le nombre d'accidents de la circulation impliquant des piétons a augmenté de 23 % entre 2009 et 2018 et que 95 % de ces accidents ont eu lieu en milieu urbain, la plupart dans les cantons de Luxembourg et d'Esch-sur-Alzette, Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure peut-il nous dire quelle proportion de ces accidents ont eu lieu sur le territoire de la Ville de Luxembourg ?
- 2) Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure dispose-t-il de chiffres pour les années 2019 et 2020, tant pour l'ensemble du pays que pour sa capitale ?
- 3) Sachant que 86 % des victimes ont été heurtées par un véhicule de tourisme (contre 8 % par des camionnettes et 6 % par des bus), Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure dispose-t-il de chiffres indiquant la proportion de SUV impliqués dans de tels accidents ? Dans l'affirmative, quelle est la typologie des accidents (notamment s'agissant de la trajectoire et de la gravité des séquelles pour les victimes) provoquée par ces véhicules ?
- 4) Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure peut-il nous indiquer le nombre et la proportion des contrôles de vitesse effectués par la police en milieu urbain en 2019 et en 2020 ?
- 5) Sachant que 83 % des accidents en question ont eu lieu dans des rues où la vitesse maximale autorisée était limitée à 50 km/h contre seulement 11 % en zone 30, Monsieur le Ministre de la Mobilité ne juge-t-il pas nécessaire d'instaurer de manière plus systématique des zones 30 en milieu urbain, y compris sur des axes majeurs situés dans l'hypercentre des villes (p. ex. le bd Royal et le bd Roosevelt à Luxembourg), voire d'amender l'art. 139 du Code de la Route dans le sens d'une réduction générale de la vitesse maximale autorisée en milieu urbain ?
- 6) Quelles sont les autres mesures décidées et discutées par Messieurs les Ministres (au niveau gouvernemental ou avec les communes) pour améliorer la sécurité des piétons en milieu urbain ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DW', with a long horizontal stroke extending to the right.

David Wagner
Député

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MB', with a long horizontal stroke extending to the right.

Marc Baum
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 05 février 2021

Objet : Question parlementaire n° 3586 du 05.02.2021 de Monsieur le Député Marc Baum et de
Monsieur le Député David Wagner - Sécurité des piétons à Luxembourg-Ville

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin
que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés